



2 WEBINARS

9 et 25 mars 2021

**EXPOSITION DES TRAVAILLEURS
AUX RAYONNEMENTS :**

- ELECTROMAGNETIQUES

- OPTIQUES ARTIFICIELS

"Appliquer la réglementation"

La section Rayonnements Non Ionisants (RNI) de la Société Française de Radioprotection (SFRP) avait organisé une journée technique le 8 octobre dédiée à la **mise en application de la réglementation pour la protection des travailleurs contre les risques d'exposition aux champs électromagnétiques et aux rayonnements optiques artificiels présents dans l'environnement professionnel**. En raison des difficultés liées à la crise sanitaire, de nombreuses personnes n'ont pu y participer. Pour vous permettre de profiter de ces informations, la section RNI organise deux Webinars.

Le premier Webinar (9 mars 2021, 10h30-12h00) est consacré au décret 2016-1074 du 3 août 2016 relatif à la protection des travailleurs contre les risques dus aux champs électromagnétiques en se focalisant sur les travailleurs à risques particuliers tels que définis dans ce texte comme les femmes enceintes ou les porteurs de dispositifs médicaux implantés.

Le second Webinar (23 mars 2021, 10h30-12h00) est réservé au décret 2010-750 du 2 juillet 2010 relatif à la protection des travailleurs contre les risques dus aux rayonnements optiques artificiels.

PRINCIPE

- ❑ Accès aux présentations des orateurs filmés le 8 octobre (en ligne 15 jours avant les Webinars)
- ❑ Accès à deux débats « Webinars » diffusés en direct avec les principaux orateurs
- ❑ Possibilité de poser des questions en amont ou pendant le direct par le Chat
- ❑ Possibilité de revoir les débats en REPLAY



LES PRESENTATIONS DES ORATEURS mises à disposition : ces présentations serviront de base de discussion des deux Webinars

Webinars du 9 mars 2021

PRISE EN COMPTE DES TRAVAILLEURS A RISQUES PARTICULIERS EXPOSES AUX CHAMPS ELECTROMAGNETIQUES DE 0 à 300GHZ

- ❑ **Rappel de la réglementation 0-300 Ghz pour les travailleurs à risques particuliers** (Lucien HAMMEN, INRS)
- ❑ **Champs électromagnétiques 0-300 Ghz - Quels risques pour la santé** (Anne PERRIN, expert-conseil –scientifique)
- ❑ **Des outils pour évaluer et mesurer** (Emmanuel NICOLAS, Bureau Veritas)
- ❑ **Exposition aux champs électromagnétiques des travailleurs porteurs d’implants médicaux : intérêt des normes EN 50527** (Mustapha NADI, Université de Lorraine)
- ❑ **Cas pratique : Exposition aux champs électromagnétiques des travailleurs porteurs d’implants médicaux** (Pierre LAURENT, CARSAT)

Webinars du 25 mars 2021

MISE EN OEUVRE DE LA REGLEMENTATION SUR LES RAYONNEMENTS OPTIQUES ARTIFICIELS

- ❑ **Rayonnements optiques artificiels : réglementation, les prescriptions du code de travail** (Annick BARLIER-SALSI, INRS)
- ❑ **Les rayonnements optiques : les risques pour la santé** (Sébastien POINT, EATON)
- ❑ **Rayonnements optiques artificiels : des outils pour mesurer** (Annick BARLIER-SALSI, INRS)
- ❑ **Cas pratique : exposition des travailleurs à des différentes sources de rayonnements optiques artificiels** (José GARCIA, PYLA)
- ❑ **Protection contre les rayonnements optiques artificiels : évaluation de combinaisons utilisées pour le soudage** (Damien BRISSINGER, INRS)
- ❑ **Risques liés à l’utilisation de lampes UVA et UVC dans une entreprise d’imprimerie papier** (Samuel MORIN , CARSAT Bretagne)

Pour vous inscrire !



sur le site www.sfrp.asso.fr

Un site dédié aux Webinars sera disponible très prochainement

L'inscription donne accès aux présentations (mises en ligne 15 jours avant la date des Webinars), au(x) débat(s) organisés et diffusés en direct et aux REPLAYS.

- Date limite d’inscription : la veille de chaque Webinar
- Seules les annulations communiquées par mail au secrétariat de la SFRP, une semaine avant la date de chaque Webinar, donneront lieu à remboursement des sommes versées

Contact

Mme Christine Guerreiro

+33 01 58 35 72 85

christine.guerreiro@irsn.fr



50€ le Webinar

75€ les 2 Webinars